

RFAS

Revue française des affaires sociales

Appel à contribution pluridisciplinaire sur :

« Les savoirs issus de l'expérience dans la production de connaissances sur les politiques publiques »

Pour le premier numéro de la RFAS de 2025

Le dossier sera coordonné par **Marie Jauffret-Roustide** (Inserm, Centre d'études des mouvements sociaux), **Julien Lévy** (Université Grenoble Alpes, laboratoire de sciences sociales Pacte) et **Karine Bertrand** (Université de Sherbrooke, Institut universitaire sur les dépendances)

Cet appel à contribution s'adresse aux chercheuses et chercheurs en sociologie, anthropologie, économie, démographie, statistique, droit, science politique, science de l'éducation, histoire et géographie

Les propositions d'articles sont attendues pour le lundi 6 mai 2024

Les auteur·trices intéressé·es sont invité·es à envoyer une brève note d'intention (une page, environ 500 mots) indiquant le titre provisoire de leur article, le terrain mobilisé, la problématique envisagée et une bibliographie indicative, sous format Word

Les articles sont attendus avant le lundi 9 septembre 2024

La RFAS attire votre attention sur le fait qu'elle s'engage à publier votre article durant le premier trimestre de l'année 2025, ce qui exclut la possibilité de demander un délai pour l'envoi de la proposition comme de l'article mais garantit une publication dans l'année

L'intérêt scientifique porté aux « ressortissants » (Lévy et Warin, 2019) de l'action publique et aux rôles qu'ils y jouent a largement évolué, depuis les années 1980, au sein des travaux d'analyse des politiques publiques. La perspective *top-down* des politiques publiques, envisageant les publics à l'aune du « ciblage » (*targeting*) ou comme des destinataires passifs, a été largement discutée par la science politique et la sociologie de l'action publique, dans le sillage de l'invitation lancée par Jean-Claude Thoenig (1985) à explorer des pistes analytiques alternatives à une lecture « commode » des politiques publiques distinguant les « metteurs en œuvre » d'un côté et les « ressortissants » de l'autre. Ont ainsi été prises en compte la place des ressortissants dans l'évaluation des politiques publiques (Warin, 1999) ; la participation des usagers aux « arènes publiques » (Jaufret-Roustide, 2009 ; Céfaï, 2016) ; la réception de l'action publique par ses publics (Revillard, 2018) ; l'approche par les publics (Gourgues et Mazeaud, 2019) ; etc. Ces différents travaux appréhendent les politiques publiques selon une perspective plus horizontale, ou symétrique, permettant de dépasser une lecture qui assignerait les publics à une place d'« interlocuteurs “naturels” des pouvoirs publics » dans le cadre du développement et de la mise en œuvre de ces politiques (Duran, 2010), pour les considérer comme l'une des composantes de l'évolution de ces dernières. En plus de ces différentes approches, qui ont permis d'accroître l'attention accordée aux publics auxquels sont destinées ces politiques, l'implication de ces « ressortissants », et plus largement d'acteurs aux statuts différents et diversement concernés par des problématiques communes, dans les processus d'évaluation ou de production de connaissances sur l'action publique est un domaine actuellement en plein essor. Cet essor s'inscrit dans un contexte politique et scientifique qui voit s'accroître les démarches dites « participatives » ou « collaboratives », associant à degrés divers des « citoyens », « usagers », « destinataires », « personnes concernées » ou « patients » aux réflexions et décisions relatives à des sujets qui les touchent directement. Ces initiatives, plus ou moins instituées, formatées ou plus « imprévisibles » (Céfaï *et al.*, 2012), sont de plus en plus visibles aujourd'hui dans le champ de l'action publique, notamment dans les domaines du travail social et du médico-social, et plus largement des démarches foisonnantes relevant de la démocratie participative (Blondiaux, 2007 ; Gourgues, 2020) ou de la démocratie en santé (Lefeuvre *et al.*, 2018). Le milieu académique n'échappe pas à ce mouvement et les incitations au rapprochement entre science et société s'observent au travers d'initiatives plurielles de médiation scientifique, d'appel à projets visant à soutenir le développement d'une « science avec et pour la société¹ », de mouvements cherchant à « renouveler le pacte qui lie la société civile avec les institutions d'enseignement supérieur et de recherche² » ou encore à affirmer le rôle des « sciences au service de la société³ ».

¹ On peut ainsi mentionner les appels à projets « Science avec et pour la société » lancés par l'Agence nationale de la recherche et le prix de la recherche participative, animé par l'Inrae en collaboration avec les autres opérateurs de la recherche publique en France.

² C'est le cas du réseau Alliss qui promeut les coopérations entre le « tiers secteur de la recherche » et les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. <alliss.org>

³ L'Unesco indique ainsi : « La science doit répondre aux besoins de la société et aux défis mondiaux. La prise de conscience et l'engagement du grand public vis-à-vis de la science, la participation des citoyens, y compris à travers la vulgarisation de la science, sont essentiels pour leur permettre de faire des choix personnels et professionnels éclairés. » <fr.unesco.org>

Dans ce contexte émergent des questions méthodologiques, en lien avec le mouvement de la recherche participative, qui consiste à impliquer des personnes concernées, au-delà des seuls chercheurs, dès l'amont et dans les différentes étapes du processus de recherche. Ces démarches se sont développées ces dernières années dans le domaine de la santé (Baeza *et al.*, 2023) et du social, en particulier pour les groupes en situation de vulnérabilité (Petiau, 2021 ; Amaré et Bourgois, 2022 ; Uribe Larrea *et al.*, 2023). La santé a été précurseur, en effet les recherches participatives s'inscrivent dans un courant historique marqué par l'épidémie de sida dans les années 1980, qui postulait la symétrie des savoirs entre « patient·es » et « professionnel·les de santé », à partir de la figure du « malade réformateur social » popularisée par Daniel Defert au congrès de Montréal sur le sida en 1989 (Defert, 1989). Cette nouvelle figure incarnait une volonté de reconnaissance des savoirs issus de l'expérience transformés en expertise et a été formalisée dans la loi de démocratie sanitaire de 2002, qui invoque la nécessité d'intégrer les patient·es dans les espaces de décision sanitaire à partir de la figure du patient expert, développé dans le modèle biomédical de Montréal de 2010 (Pomey *et al.*, 2015). Cette participation est toutefois mise à l'épreuve pour certains publics soumis à différentes formes de vulnérabilités (Jaufret-Roustide *et al.*, 2023). La recherche participative se propose d'intégrer différents types de connaissances et d'expériences dans les processus de recherche avec l'idée d'utiliser la recherche comme un levier de transformation des politiques publiques afin de mieux répondre aux besoins des publics ciblés (Damon *et al.*, 2017) ou plus largement aux enjeux et préoccupations de la société civile. Cette popularité de la recherche participative s'appuie sur le postulat d'une reconnaissance de « la diversité des formes de connaissance » comme « enjeu épistémologique essentiel », soutenant l'idée que « connaître et reconnaître la diversité des formes de savoir, faciliter les échanges hors des cercles des spécialistes, croiser les cultures » constitue « un enjeu politique essentiel » (Akrich *et al.*, 2017). De façon plus « radicale », le concept d'« injustices épistémiques » introduit par Miranda Fricker (2007) fait le constat que certains groupes en situation de domination voient leurs savoirs discrédités en raison de leurs attributs sociaux, utilisés pour les délégitimer. Ainsi, certains chercheurs expliquent qu'en « mettant l'accent sur des démarches de coopération entre chercheur·es de carrière et chercheur·es profanes s'inscrivant dans une double perspective de pluralisme épistémologique et de lutte contre les oppressions, les recherches participatives radicales assument des prétentions épistémologiques et politiques subversives. » (Godrie *et al.*, 2022). En pratique, l'objectif affiché de lutte contre les oppressions et de transformation sociale à dimension subversive est plus souvent invoqué que mis en pratique et réellement discuté entre les différents acteurs participant à ces démarches.

Le concept de recherche participative, au travers d'une pluralité d'approches et de méthodes, s'est diffusé dans le champ universitaire en même temps que la notion de « savoirs expérientiels ». Alors que cette notion a émergé dans le cadre de mouvements sociaux au cours des années 1970, elle est aujourd'hui mobilisée de façon plus large dans le champ de la participation et de la recherche. Le sociologue Baptiste Godrie rappelle que « les savoirs expérientiels renvoient à un ensemble de savoir-faire, savoir-dire ou savoir-être caractérisés par leur dimension pragmatique, c'est-à-dire orientée vers ce qui marche du point de vue des personnes concernées ». Il poursuit en indiquant que « l'expérience vécue est convertie en

savoirs expérientiels mobilisables en situation au fil de processus sociaux qui transforment son statut épistémologique » (Godrie, 2022). Si les usages pluriels de cette notion traduisent le flou qui environne parfois la caractérisation de ces savoirs et leur mobilisation en situation, force est de constater aujourd'hui l'importance croissante accordée aux « expériences », constituées en savoir ou non, dans la production de connaissances sur une variété de sujets (Chambon et Picolet, 2024).

Néanmoins, cette concomitance doit être prise au sérieux dans la mesure où la valorisation des savoirs issus de l'expérience s'inscrit dans un processus politique qui vise à encourager l'implication des citoyens dans la décision publique, ou encore à réduire les injustices épistémiques et à faire évoluer les rapports de pouvoir dans les champs de la santé et du social.

Ceci étant dit, comment ce mouvement se concrétise-t-il en pratique ? Selon quelles modalités les recherches participatives sont-elles mises en œuvre ? Qui les initie ? Quels acteurs réunissent-elles, et selon quelles conditions ? Quelle place est accordée aux usagers, aux représentants d'usagers ou aux travailleurs pairs dans les projets de recherche ou d'évaluation concernant des politiques publiques qui leur sont destinées ? Mais aussi, quelle est en définitive l'influence de ces travaux sur la transformation de l'action publique ?

L'objectif de ce numéro de la *Revue française des affaires sociales* sur l'implication des personnes concernées dans la production de connaissances sur les politiques publiques est de recueillir des textes permettant de rendre compte de ce champ en plein développement, tant du point de vue des savoirs que des pratiques. Ce numéro permettra de documenter, d'analyser et d'interroger, entre autres, l'étendue de ces démarches, les expériences concrètes de recherche et leurs impacts sur les politiques. Ce dossier inclura des articles s'appuyant sur des données empiriques issues d'aires géographiques différentes du monde francophone, le Canada étant particulièrement précurseur dans le domaine.

Axe 1. Formes de production de connaissances plurielles et finalités diverses

L'implication des personnes concernées dans la production de connaissances sur les politiques publiques – qu'il s'agisse de démarche de recherche, de recherche-action ou d'évaluation – valorise à la fois les savoirs expérientiels des professionnels investis sur le terrain et ceux des personnes en situation de vulnérabilité, parfois également usagers de services ou pairs-aidants, et offre une visibilité à la diversité de savoirs dans le débat public. En cohérence avec le concept de coconstruction des savoirs (Audoux et Gillet, 2011 ; Jagosh *et al.*, 2012), qui met en avant le travail de collaboration entre les milieux de recherche et les milieux professionnels, de nombreux travaux de recherche se sont récemment déployés dans les domaines de la dépendance, des inégalités sociales en santé, du travail social, mais également dans le champ des mobilisations des publics désignés comme « vulnérables ». Comme nous l'avons souligné plus haut, la volonté d'intégrer les expériences des personnes en situation de vulnérabilité au sein des projets de recherche, des évaluations de politiques publiques et des innovations sociales est mise en avant pour des raisons d'équité et de réduction des injustices épistémiques, mais également dans une volonté d'inscrire les

recherches dans un objectif de transformation de l'intervention sociale pensée avec l'ensemble des parties prenantes.

L'implication des personnes concernées dans la recherche s'inscrit dans une tradition ancienne de recherche-action, développée dans le sillage de « l'intervention sociologique » d'Alain Touraine (1978) ou encore dans la perspective de « la théorie de l'enquête » développée par John Dewey (1993). Ces perspectives s'inscrivent dans une volonté épistémologique de prendre en compte des expériences ou savoirs différents, d'embarquer des personnes pour produire une connaissance différente, dépassant le cadre courant de la recherche qualitative, qui peut accorder une place importante à la parole des usagers recueillie selon différentes méthodes, qu'il s'agisse d'entretiens individuels ou collectifs, ou encore d'observations ethnographiques. Par ailleurs, la participation des personnes concernées se réalise à la fois dans des espaces de production de connaissances et des méthodes au sein de l'espace académique, mais également à sa frontière et en dehors, dans le cadre de la coconstruction de l'action publique et dans la gouvernance des actions menées. Dans cet axe pourront être proposées des contributions visant à documenter précisément la manière dont se développent et s'organisent pratiquement des démarches de recherche ou d'évaluation se réclamant d'une approche participative ou collaborative. Il s'agit ainsi de rendre compte de la pluralité des formes que peuvent prendre ces différentes initiatives et des modalités pratiques de leur mise en œuvre tout au long du processus. Cela invite à clarifier les conditions concrètes de cette mise en œuvre des démarches : qui les initie ? Pour quelles raisons et avec quelles intentions ? Quels sont les acteurs impliqués ? Quelles sont les conditions matérielles de ces implications ? Il s'agira aussi de décrire la diversité des supports financiers de ces initiatives et leurs implications : arrimage à des financements de politiques publiques, incitation à la dimension participative lors des appels à projets de recherche, etc. Cet axe invite également à apporter des éléments permettant de mieux comprendre quels sont ces différentes expériences ou différents savoirs qui se trouvent réunis dans le cadre de ces démarches. La dimension des savoirs situés et des identités plurielles des personnes impliquées dans ces démarches participatives pourra ainsi être interrogée, afin de mieux comprendre comment les rôles de chacun des acteurs sont définis au sein des collectifs constitués.

Axe 2. Expériences, confrontations et tensions

Malgré la popularité grandissante de ces approches, les publications relatives aux recherches et évaluations impliquant des personnes concernées négligent parfois les enjeux épistémologiques et pratiques d'une approche participative, notamment dans le cas où elles impliquent des personnes confrontées à différentes formes de vulnérabilités. De plus en plus d'équipes académiques développent, parfois sans les expliciter, des savoirs incluant une dimension participative dans la mise en œuvre de leur recherche, omettant ainsi les confrontations et tensions qui peuvent émerger dans ce type de processus. Des injustices épistémiques peuvent aussi intervenir en pratique dans la conduite même des recherches ou

des évaluations impliquant des personnes concernées, en contradiction avec l'intention affichée de les réduire.

Ainsi, Johnston (2016) critique le fait que la popularité des approches participatives a suscité le déploiement de plusieurs recherches de ce type auprès de groupes en situation de vulnérabilité, recherches implantées de manière peu structurée et faisant miroiter auprès des participants un pouvoir d'agir exagéré sur des changements sociaux, les exposant à de futures déceptions, posant ainsi des questions éthiques non clairement explicitées. De même, une implication des milieux et membres de communautés stigmatisées superficielles et peu équitables en termes de répartition du pouvoir au cours du processus de recherche comporte le risque de reproduire des situations d'iniquités sociales. Au lieu de renforcer le pouvoir d'agir des personnes concernées par l'évaluation des politiques publiques étudiées (Damon *et al.*, 2017 ; Godrie 2017), l'intégration des savoirs issus de l'expérience dans les démarches de production de connaissances peut donner lieu à des formes d'instrumentalisation et de reproduction des rapports de domination entre les savoirs académiques et expérientiels, en particulier si elle ne s'accompagne pas d'une reconnaissance de la légitimité à parts égales de ces deux types de savoirs. La recherche participative peut également déboucher, lors de la confrontation des points de vue entre personnes en situation de vulnérabilité, praticiens et chercheurs, sur une lutte stérile où chaque partie se contente de conforter ou défendre ses propres savoirs et pratiques (Loison-Leruste et Petiau, 2018).

Ainsi, cet axe invite à explorer la manière dont se joue la mise en relation de ces différents savoirs ou expériences, en cherchant notamment à répondre aux questions suivantes : qui est légitime pour participer à ces démarches de production de connaissances ? Ces dernières doivent-elles impliquer uniquement des personnes qui ont une expérience vécue actuelle ou peut-on également impliquer des ressortissants ayant eu une expérience vécue des politiques par le passé ? Comment les enjeux éthiques de ces recherches sont-ils explicités et appliqués en pratique ? Par ailleurs, vivre une expérience de ressortissant d'une politique publique conduit-il nécessairement à produire du savoir sur cette expérience ? Ce qui renvoie à un enjeu de clarification du terme, désormais couramment employé, de « savoir expérientiel ». Se pose également la question de la légitimité des personnes concernées pour représenter le public de ces politiques et des biais de sélection, dans la mesure où les personnes concernées qui disposent d'habitus proches des chercheurs sont souvent surreprésentées dans ces processus (Jauffret-Roustide *et al.*, 2023). Plus généralement, cela nous invite à réfléchir aux attentes en termes de représentation ou de porte-parolat concernant les personnes s'appuyant sur leurs expériences d'usagers des politiques publiques. Afin de mieux comprendre comment s'articulent, dialoguent, se concurrencent ou se confrontent les différents savoirs réunis dans ces démarches, les contributions attendues dans le cadre de cet axe s'appuieront sur des situations concrètes permettant de donner à voir et analyser ces interactions en situation.

Axe 3. Apports, effets et cumulativité des démarches participatives de production de connaissances sur l'action publique

La volonté d'impliquer les personnes concernées dans les évaluations de politiques publiques s'est développée initialement en s'appuyant sur des hypothèses et de potentielles finalités diverses. Associer les acteurs concernés (usagers et acteurs de terrain) permettrait pour les personnes concernées de : favoriser leur implication dans la définition de leurs besoins, de renforcer leurs compétences et leurs capacités d'agir et de contribuer à leur autonomisation ; pour les praticiens de les accompagner dans des processus de réflexivité sur leurs pratiques professionnelles ; et pour les chercheurs de bénéficier de la connaissance fine des univers de vie, des parcours et des pratiques des personnes concernées, et de mieux saisir l'utilité sociale des recherches évaluatives et des programmes d'intervention. La recherche participative part en effet du postulat que la circularité des savoirs est essentielle, et que chaque partie (personnes ayant un savoir d'expérience, professionnels, chercheurs) peut se nourrir d'autres savoirs que les siens.

Avec quelques années de recul, il est légitime de questionner les effets réels des recherches participatives sur les politiques et sur l'évolution des conditions de leurs mises en œuvre pour les personnes concernées, mais également en termes de connaissances produites effectivement et de leur prise en considération dans la définition de l'action publique. Quelle est aujourd'hui l'influence de ce type de recherches sur les politiques publiques ? Comment la mesurer ? Cette volonté affichée d'associer les personnes concernées à la production de connaissances sur les politiques publiques, au travers de processus de recherche ou d'évaluation ne relève-t-elle pas du registre de l'opération de communication ou du benchmarking plutôt que d'une réelle participation ?

Cet axe invite donc à s'intéresser à l'apport spécifique de ce type de démarche du point de vue des chercheurs impliqués par le biais d'une démarche réflexive sur ces pratiques. Cet apport peut ici être entendu tant au niveau scientifique que politique. Par ailleurs, comment ces différentes démarches de production de connaissances participatives s'inscrivent-elles dans l'histoire des sciences sociales ? Se réfèrent-elles à des démarches antérieures telles que l'intervention sociologique ou la recherche-action ? Si oui, comment et pourquoi ? Si non, comment s'en distinguent-elles ? Se pose ainsi la question de la cumulativité de ces différentes démarches, qui invite à penser leurs perspectives : comment ces différentes démarches participatives rendent-elles compte de leurs méthodes et des éventuelles innovations et tentatives méthodologiques qu'elles ont développées ? Alors que certaines démarches tentent de modéliser des modes de faire, est-il envisageable, souhaitable ou réaliste de tendre vers une forme d'harmonisation des pratiques participatives ?

Conclusion

À travers des contributions qui s'inscriront dans ces différents axes, ce numéro se propose de faire un bilan critique des travaux passés ou en cours sur ces questions relatives à la participation et à la place des savoirs issus de l'expérience dans la production de connaissance et l'évaluation des politiques sociales et de santé. Il cherchera à mettre en perspective ces travaux de manière historique et internationale, située et pluridisciplinaire, reconnaissant les courants et les controverses qui peuvent les traverser. L'implication des personnes concernées dans la production de connaissances et l'évaluation des politiques publiques n'est pas un phénomène nouveau, il est intégré dans les démarches de recherche

sociologique, d'intervention ou d'autres champs disciplinaires depuis de nombreuses années, à partir de différentes épistémologies que ce numéro s'efforcera de présenter et de discuter.

Références bibliographiques

- Akrich M., Barre R., Bentz E., Bontems F., Delannoy M. *et al.* (2017), *Prendre au sérieux la société de la connaissance : Livre blanc*, 43 p.
- Amaré S. et Bourgois L. (2022), « Chapitre 8. La reconnaissance des savoirs expérientiels et professionnels dans la formation des travailleurs sociaux : Quels effets de la co-formation sur la fonction de formateur dans une institution de formation en travail social ? » in Lechaux P. (dir.), *Les défis de la formation des travailleurs sociaux*, Nîmes, Champ social, collection « Formation des adultes et professionnalisation », p. 229-250.
- Audoux C. et Gillet, A. (2011), « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques*, n° 43, p. 1-19.
- Baeza C., Boucher N., Cipriano M. et Jauffret-Roustide M. (2023), « Introduction : pratiques de recherche participative comme espace social de dialogue en santé », *Santé Publique*, vol. 35, n° HS 2, p. 13-14.
- Blondiaux L. (2007), « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », *Mouvements*, vol. 50, n° 2, p. 118-129.
- Borkman T. (1976), « Experiential Knowledge : a new concept for the analysis of self-help groups », *Social Service Review*, vol. 50, n° 3, p. 445-456.
- Céfaï D., Carrel M., Talpin J., Elisasoph E. et Lichterman P. (2012), « Ethnographies de la participation », *Participations*, vol. 4, n° 3, p. 7-48.
- Céfaï D. (2016), « Publics, problèmes publics, arènes publiques. Que nous apprend le pragmatisme », *Questions de communication*, n° 30, p. 25-64.
- Chambon N., Picolet E. (2024), « (Faire) Parler l'expérience », *Les Cahiers de Rhizome*, n° 88-89, Faire savoir l'expérience, p. 6-13.
- Damon W., Callon C., Wiebe L., Small W., Kerr T. et McNeil R. (2017), « Community-based participatory research in a heavily researched inner city neighborhood : Perspectives of people who use drugs on their experiences as peer researchers », *Social Science & Medicine*, n° 176, p. 85-92.
- Defert D. (1989), « Le malade réformateur », *Le Journal du Sida*, n° 14-17.
- Dewey J. (1993), *Logique : la théorie de l'enquête*, Paris, Presses universitaires de France, collection « L'interrogation philosophique ».
- Duran P. (2010), *Penser l'action publique*, LGDJ, collection « Droit et société ».
- Fricker M. (2007), *Epistemic Injustice. Power and the ethics of knowing*, Oxford, Oxford University Press.
- Godrie B. (2017), « Rapports égalitaires dans la production des savoirs scientifiques. L'exemple des recherches participatives en santé mentale », *Vie Sociale*, vol. 20, n° 4, p. 99-116.
- Godrie B. (2022), « Savoir expérientiel », *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (2ème édition)* [en ligne].

- Godrie B., Juan M. et Carrel M. (2022), « Recherches participatives et épistémologies radicales : Un état des lieux », *Participations*, vol. 32, n° 1, p. 11-50.
- Gourgues G. et Mazeaud A. (dir.) (2019), *L'action publique saisie par ses « publics » : Gouvernement et (dés)ordre politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, collection « Espaces Politiques ».
- Gourgues G. (2020), « Démocratie participative », in Pasquier R. (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po, collection « Références », p. 141-147.
- Haraway D. (1998), « Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, n° 3, p. 575-599.
- Jauffret-Roustide M. (2009), « Self-Support for Drug Users in the context of harm reduction policy : A Lay Expertise Defined by Drug Users' Life Skills and Citizenship », *Health Sociology Review*, vol. 18, n° 2, p. 159-172.
- Jauffret-Roustide M., Granier J. M. et Bertrand K. (2023), « Penser paritairement les enjeux intimes et épistémologiques des recherches participatives. L'exemple d'un compagnonnage pair-chercheur sur les politiques des drogues », *Santé Publique*, vol. 35, n° HS/2, p. 79-84.
- Jagosh J., Macaulay A. C., Pluye P., Salsberg J., Bush P. L., Henderson J. et Greenhalgh T. (2012), « Uncovering the Benefits of Participatory Research : Implications of a Realist Review for Health Research and Practice », *The Milbank Quarterly*, vol. 90, n° 2, p. 311-346.
- Johnston G. (2016), « Champions for social change : photovoices ethics in practices and “false hopes” for policy and social change », *Global public health*, vol. 11, n° 5-6, p. 799-811.
- Lefeuvre K., Roland O., Gross O., Ceretti A.-M. et Daumas F.-Y. (2018), *La démocratie en santé en question(s)*, Presses de l'EHESP.
- Lévy J. et Warin P. (2019), « Ressortissants », in Boussaguet L., Jacquot S. et Ravinet P. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, 5^e éd, Paris, Presses de Sciences Po.
- Loison M. et Petiau, A. (2018), « La recherche-action dans le champ de la lutte contre les exclusions : un dispositif en tension », *Sociologies pratiques*, vol. 37, n° 2, p. 81-90.
- Petiau A. (dir.) (2021), *De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale*, Rennes, Presses de l'EHESP.
- Pomey M. P, Flora L., Karavizan P., Dumez V., Lbel P., Vanier M. C., Débarges B., Clavel N. et Jouet E. (2015), « Le “Montreal model” : enjeux du partenariat relationnel entre patients et professionnels de la santé », *Santé Publique*, n° HS/1, p. 41-50.
- Revillard A. (2018), « Saisir les conséquences d'une politique à partir de ses ressortissants. La réception de l'action publique », *Revue française de science politique*, vol. 68, n° 3, p. 469-491.
- Thoenig J.-C. (1985), « L'analyse de politiques publiques », in Grawitz M. et Leca J. (dir.), *Traité de science politique. 4 : Les politiques publiques*, Paris, Presses universitaires de France.
- Touraine A. (1978), *La voix et le regard*, Paris, Seuil, collection « Sociologie permanente ».
- Uribebarrea G., Alves de Carvalho D., Amaré S., Hadj-Brahim Y., Kalonji B., Koné Y., Lévy J., Machet V., Mendo Medjo Y. et Ruiz P. (2023), *Considérer l'hospitalité des CHRS. Enquête participative sur les sorties d'hébergement*, Lyon, Presses de Rhizome.
- Wallerstein N., Duran O. et Monkler M. (dir.) (2018), *Community Based Participatory Research for Health: Advancing Social and Health Equity*, San Francisco, Jossey-Bass.

Warin P. (1999), « Les “ressortissants” dans les analyses des politiques publiques », *Revue française de science politique*, vol. 49, n° 1, p. 103-121.

Des informations complémentaires sur le contenu de cet appel à contribution peuvent être obtenues auprès de la revue à l'adresse suivante :

RFAS-DREES@sante.gouv.fr

Les auteu·res souhaitant proposer à la revue un article sur cette question devront soumettre **avant le lundi 6 mai 2024** leur proposition

La version définitive du texte **est attendue avant le lundi 9 septembre**

Elle doit comprendre un résumé et une présentation de chaque auteu·re

(Voir les « conseils aux auteurs » de la RFAS

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-02/Charte%20deontologique%20et%20conseils%20aux%20auteurs.pdf>)

Nous rappelons aux auteur·es le caractère pluridisciplinaire de la revue et l'exigence d'articles accessibles pour un lectorat profane